

n° 01

Date de publication
04 04 2023

Viticulture



À retenir cette semaine

Les stades phénologiques des vignes observées vont de début de gonflement des bourgeons (02) à 1^{ère} feuille étalée (07).

Excoriose : Des symptômes hivernaux d'excoriose observés. Il faut procéder à des comptages parcelaires pour juger objectivement de la situation de la parcelle. **Un seuil indicatif de 10%** de ceps touchés peut être considéré comme un repère dans le raisonnement vis-à-vis de cette maladie.

En condition sèche, le champignon ne se développe pas. Le risque de contamination pour 2023 va dépendre des conditions d'humidité au début de la reprise végétative.

Manges bourgeons : les manges bourgeons restent des ravageurs secondaires mais qui peuvent impacter certaines parcelles (peu nombreuses et souvent les mêmes). Là aussi, il faut observer les parcelles sensibles et juger au cas par cas. **Seuil indicatif de 15% de ceps atteints dans la parcelle**, c'est-à-dire au moins un bourgeon atteint sur le cep. Bien souvent, il n'y a rien à faire ; on « constate » les dégâts !

Méthode de comptage : observation sur 100 ceps (20 stations de 5 ceps consécutifs répartis dans la parcelle). Notation du nombre de pieds avec au moins un bourgeon évidé. Dès qu'un bourgeon est mangé sur le cep, le pied est considéré comme attaqué. Il est inutile de dénombrer tous les bourgeons mangés sur un même cep.

Mildiou : les œufs d'hiver ne sont pas mûrs. Aucun risque

Black-rot : les ascospores ne sont pas mûres. Aucun risque



BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données de la base Latitude pour les vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

L'analyse de risque s'appuie localement, lorsque disponible, sur l'utilisation de modèles de simulation : Milstop, Potentiel Système, Rimpro...

Cette année, le réseau comprend 152 parcelles observées par 39 observateurs sur 21 cépages différents.

110 parcelles observées le 3 avril 2023.

Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>

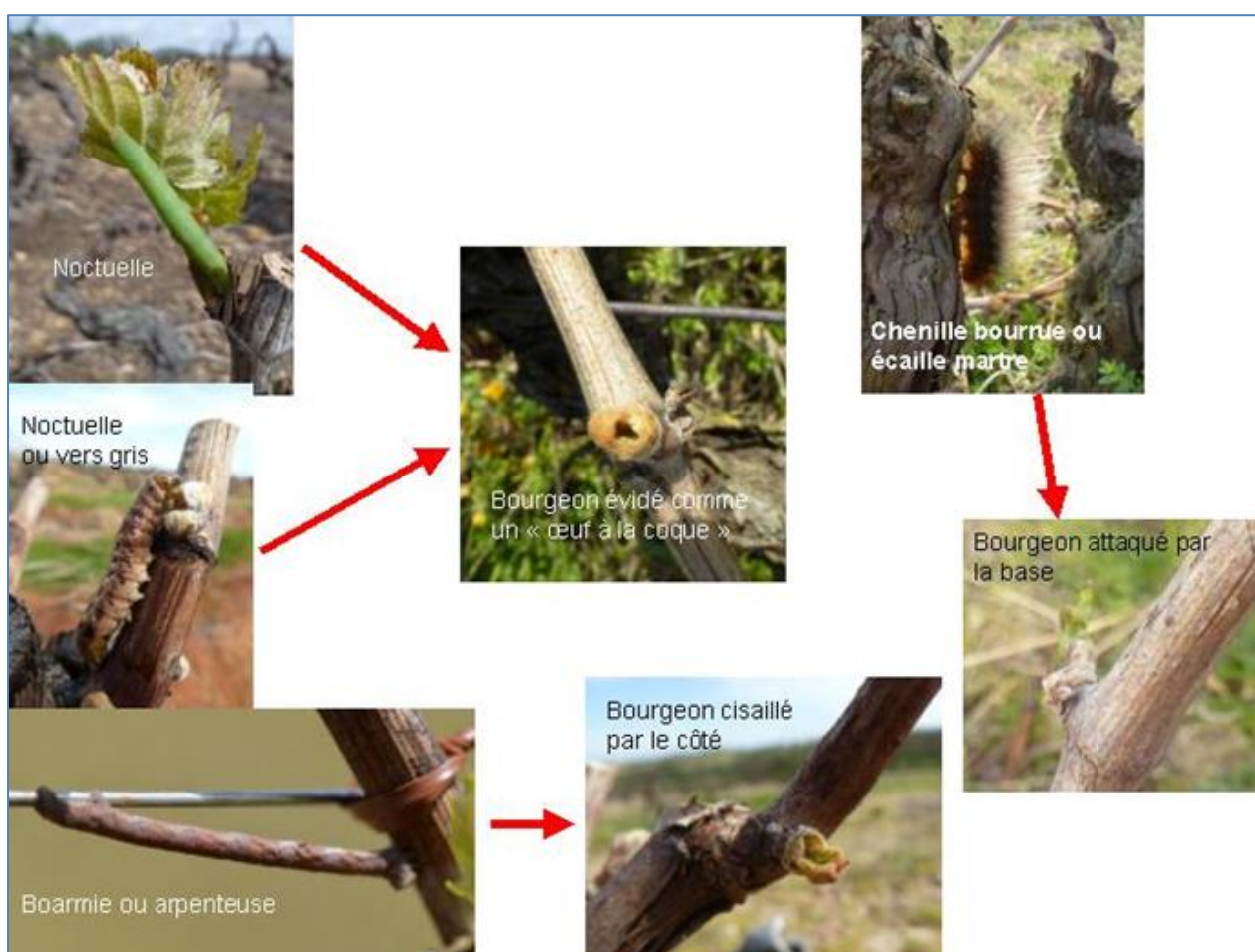
B Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

R Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

le lien vers la note : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2023-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Vu dans les vignes





Escargots à Seyssuel (Vitis Vienna) :
Crédit photo CA69



Syrphe ceinturé dans les Coteaux du Lyonnais :
un auxiliaire très utile ! Crédit photo CA69



Bourgeon mangé par noctuelle en Beaujolais :
crédit photo CA69



Symptômes hivernaux d'excoriose

Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : 18 parcelles renseignées sur 26

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Gamay	Début de gonflement des bourgeons (02)	Début éclatement bourgeons (03-05)	Pointe verte (05)
Chardonnay	Bourgeon dans le coton (03)	Pointe verte (05)	Presque 1 ^{ère} étalée (06-07)

Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)



NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	17	76
0-5	4	24
5-30	0	0
>30	0	0

Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	17	76
0-2	2	12
2-20	2	12
>20	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Excoriose : Comme chaque année, on observe dans les deux vignobles quelques symptômes de sortie d'hiver, mais à des niveaux ne dépassant pas 5% de ceps symptomatiques.

En condition sèche, le champignon ne se développe pas. Le risque de contamination pour 2023 va dépendre des conditions d'humidité au début de la reprise végétative.

Pour rappel, les conditions favorables aux contaminations sont des périodes d'humectations de 12 heures à 10°C ou 9 heures pour une température de 15°C.

La dissémination des spores se fait sur de courtes distances ; la maladie reste donc très localisée sur les ceps infectés les années précédentes.

Manges bourgeons : Aucun symptôme de bourgeon détruit par les manges bourgeons dans les parcelles suivies en Coteaux du Lyonnais sud.

Le seuil indicatif de nuisibilité est de 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon détruit.

En Beaujolais, on n'observe en général que de très rares symptômes de bourgeons évidés. (Mais une parcelle de chardonnay est potentiellement au-dessus du seuil avec 16% de ceps symptomatiques !).

Les risques sont variables selon les parcelles, et les dégâts interviennent à partir du gonflement des bourgeons jusqu'à l'éclatement. Ils sont plus importants lorsque le débourrement est lent.

Après le stade éclatement des bourgeons, les dégâts cessent.

Vignoble Forez - Roannais

Données du réseau : 0 parcelles renseignées sur 6

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Gamay			
Chardonnay			

Résumé de la situation phytosanitaire

Pas d'observations cette semaine.

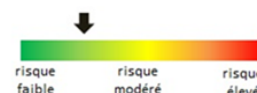
Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : 27 parcelles renseignées sur 32

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Syrah	bourgeon dans le coton (03)	éclatement des bourgeons (06)	Presque 1ère étalée (06-07)
Viognier	éclatement des bourgeons (06)	Presque 1ère étalée (06-07)	Presque 1ère étalée (06-07)
Marsanne	bourgeon dans le coton (03)	pointe verte (05)	éclatement des bourgeons (06)
Roussanne	bourgeon dans le coton (03)	pointe verte (05)	pointe verte (05)

Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	13	81
0-2	3	19
2-20	0	0
>20	0	0



Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	14	61
0-5	8	35
5-30	1	4
>30	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Les stades phénologiques vont de bourgeons dans le coton (03) à éclatement / 1ère feuille étalée (06/07) pour les plus précoces.

On aperçoit des symptômes d'excorsiose la plupart du temps avec des pourcentages peu importants. Quelques cas exceptionnels peuvent monter à 30/60%, c'est-à-dire dépassant le seuil indicatif. Comptage parcellaire à réaliser dans les parcelles à historique.

Données du réseau : 22 parcelles renseignées sur 22

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Aligoté (1 parcelle suivie)		bourgeon dans le coton (03)	
Muscat	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	éclatement des bourgeons (06)
Clairette	début de gonflement des bourgeons (02)	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)

Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
	6	
Absence	5	83
0-2	0	0
2-20	1	17
>20	0	0



Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
	21	
Absence	12	57
0-5	5	24
5-30	4	19
>30	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Phénologie : les stades phénologiques des Muscats sont compris entre « bourgeon dans le coton » et « pointe verte de la pousse visible », voire « éclatement des bourgeons » en situation précoce. Pour les Clairettes, les stades sont compris entre « repos d'hiver » et « bourgeon dans le coton ».

Excoriose : sur les parcelles observées, aucune ne présente de symptôme supérieur à 10%.

🍷 Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : 20 parcelles renseignées sur 33

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	bourgeon dans le coton (03)	Pointe verte nettement visible (05-06)	Presque 1ère étalée (06-07)
Gamay (1 parcelle observée)	bourgeon dans le coton (03)		
Jacquère / Verdesse	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)
Altesse	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)	Presque 1ère étalée (06-07)
Mondeuse	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)	pointe verte (05)
Pinot N (1 parcelle observée)		pointe verte (05)	



Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	4	63
0-5	1	17
5-30	1	17
>30	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Savoie

Pas de résumé pour cette zone.

Bugey

Pas de résumé pour cette zone.

Balmes dauphinoises

Bon débourrement pour le moment, rien à signaler en particulier.

Vignoble Sud Ardèche

Données du réseau : 23 parcelles renseignées sur 33

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	première feuille étalée (07)
Gamay	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)
Grenache N	début de gonflement des bourgeons (02)	début éclatement bourgeons (03-05)	Pointe verte nettement visible (05-06)
Merlot	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)
Syrah (2 parcelles)	début éclatement bourgeons (03-05)	pointe verte (05)	Pointe verte nettement visible (05-06)

Manges et coupe bourgeons : Boarmies, noctuelles, écaille martre... (Peribadotes rhomboidaria, Noctua comes, Phlogophora meticulosa, Arctia caja...)



% CEPS AVEC DEGATS	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	7	
0-2	6	86
2-20	0	0
>20	1	14
	0	0



Excorsion (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	13	
0-5	8	61
5-30	2	15
>30	3	24
	0	0

Résumé de la situation phytosanitaire

Stades phénologiques : La plupart des parcelles sont au stade bourgeon dans le coton / pointe verte.

Excorsion : Les cépages sensibles à l'excorsion comme le Gamay ou le grenache montrent des taux d'excorsion entre 15-20%.

Prochain bulletin le 12 avril 2023

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Victor Moinard (CRAAURA) victor.moinard@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Nicolas BESSET - nicolas.besset@rhone.chambagri.fr et Barthélémy Souletie
barthelemy.souletie@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, UVICA, Cellier des Gorges de l'Ardèche, Cave de Tain l'Hermitage, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Syndicat des Vins du Bugey, Syndicat des Vins de Savoie

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche. avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

